

Avis adopté

Séance plénière du 29 janvier 2025

Restauration de la nature : face à l'urgence, donnons l'envie d'agir

Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Le passage d'une logique de préservation de la biodiversité à celle de restauration des écosystèmes n'est pas anodin. Si l'un doit aller de pair avec l'autre, l'impératif de restauration replace au centre du discours écologique et environnementaliste l'urgence. Urgence d'agir pour arrêter le désastre en cours, urgence de renverser la tendance prédatrice d'un système économique dont ses immenses dettes sur la nature ne pourront jamais se rembourser.

La restauration de la nature est un enjeu de droit pour les générations futures : le droit à vivre dans un environnement sain (équilibré et respectueux pour la santé), droit reconnu par le Conseil Constitutionnel en octobre 2023. La question n'est aujourd'hui plus de savoir comment nos enfants et petits-enfants jugeront de notre capacité à prendre nos responsabilités vis-à-vis des enjeux climatiques mais dans quel environnement nous leur permettront de grandir.

L'état de nos écosystèmes actuels est aussi le résultat d'une logique d'appropriation de la nature inhérente à notre système capitaliste et patriarcal qui place l'homme au centre d'un environnement qu'il doit pouvoir contrôler et aménager à son image. Pour commencer à débroussailler ce système, un plan de restauration de la nature doit pouvoir se dégager d'une logique de propriétaire et en faire un enjeu citoyen. Les habitants doivent pouvoir prendre part à la régénération de leur environnement et s'organiser pour le faire.

Le groupe des Organisations étudiantes et Mouvements de jeunesse a voté cet avis.